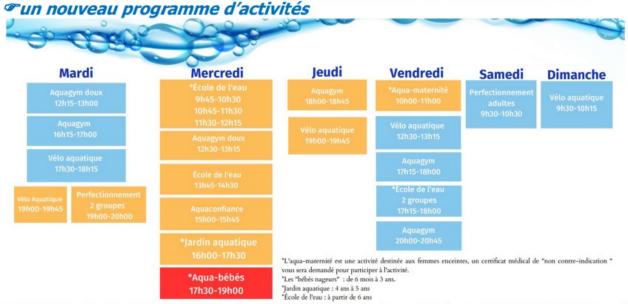


L'actualité de Coeur de Sologne

Piscine - Nouan-le-Fuzelier, à partir de janvier 2024



A compter du 8 janvier 2024, les inscriptions pour les activités aquatiques (aquagym, vélo aquatique, aquaconfiance), s'effectueront par l'achat d'une carte de dix séances avec une réservation en amont de la séance.

The de nouveaux horaires d'ouverture au public

Mardi 17h15 -19h Mercredi 10h30- 13h et 14h- 17h30 Vendredi 18h15- 20h **Jeudi 11h45 – 13h45** Samedi 10h30 -13h Dimanche 10h30 -13h

Nouveauté, venez profiter d'une bulle de détente entre 12h et 14h.

Contact: 02.54.88.70.21 / piscines@coeurdesologne.com

Mutualisation « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Dans le cadre de la mutualisation des compétences et des services, les Secrétaires de mairie des communes de Chaon, Chaumont-sur-Tharonne, Souvigny-en-Sologne, Vouzon, Nouan-le-Fuzelier, les Directrices des Services de Lamotte-Beuvron, de la communauté de communes, du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères et du Syndicat du Pays de Grande Sologne se réunissent régulièrement au siège de Coeur de Sologne pour échanger sur des problématiques communes.



Canal de la Sauldre, u*n héritage Napoléonien à préserver*





Vendredi 13 octobre, Pascal BIOULAC Président de Cœur de Sologne, accompagné des représentants au Syndicat de l'Etang du Puits et du Canal de la Sauldre, Mesdames Dasse et Jobez et Monsieur Tarquis, en présence de Madame Courrioux (Maire de Pierrefitte sur Sauldre) représentant Sologne des Rivières , Monsieur Lunet (Maire de Nouan-le-Fuzelier) et de Monsieur Mauchien, Vice-Président de Coeur de Sologne, ce sont réunis à l'écluse de Beauval à Lamotte-Beuvron pour défendre la préservation du Canal de la Sauldre.

De nouveaux locaux pour la communauté de communes à compter du 17 novembre 2023 Place Simone Veil - 41600 Lamotte-Beuvron 02.54.83.09.92 – contact@coeurdesologne.com